



RÉGION ACADÉMIQUE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'INNOVATION



Cayenne, le 24 septembre 2017

L'Inspecteur d'Académie
Inspecteur Pédagogique Régional
Établissements et Vie Scolaire

à Mesdames et Messieurs
les professeurs documentalistes
les conseillers principaux d'éducation

s/c Mesdames et Messieurs
les Chefs d'établissement

Rectorat

Inspection Pédagogique Régionale
Groupe EVS

Dossier suivi par
IA-IPR EVS

Thierry VINCENT
thierry.vincent@ac-guyane.fr

Tél. : 05 94 27 22 39
Mob : 06 94 23 41 37

Secrétariat
Monique BOSTON
monique.boston@ac-guyane.fr

Tél. : 05 94 27 22 31
Fax : 05 94 27 21 52

Je souhaite la bienvenue aux nouveaux personnels ; personnels de direction, professeurs documentalistes et conseillers principaux d'éducation.

Préparée par la circulaire n° 2017-045 du 9-3-2017, cette rentrée se caractérise notamment par l'aménagement de la réforme du collège, l'instauration du programme " devoirs faits" et la mise en œuvre du parcours professionnel carrière et rémunération (PPCR). Comme les IA-IPR de toutes les disciplines, je vous accompagnerai sur ces différents dossiers.

Conscient de l'importance de la politique de formation, vous trouverez dans le PAF une offre élargie de formations correspondant aux vœux que vous avez exprimés lors des réunions de bassin. Je m'attacherai lors des rendez-vous de carrière et des réunions d'équipe à échanger avec vous sur les questions professionnelles que vous vous posez. Ensemble, il s'agira de construire les réponses pédagogiques les mieux adaptées pour faire progresser tous les élèves et aider chacun à atteindre le meilleur niveau possible de maîtrise des compétences du Socle Commun.

Je vous accompagnerai, en particulier, pour faire vivre les valeurs de la République, pour développer encore la démocratie scolaire et pour favoriser un cadre de vie apaisé et bienveillant.

Pour les professeurs documentalistes : dans la continuité de la mise en œuvre de circulaire 2017-051 du 28-03-2017 relative aux missions des professeurs documentalistes, mon attention se portera notamment sur l'adaptation, voire la réécriture des projets d'établissement qui peut fournir une opportunité favorable pour formaliser le projet info-documentaire dans lequel l'éducation aux médias et à l'information, le développement des compétences de lecture sont particulièrement à privilégier.

Pour les Conseillers Principaux d'Éducation : dans la continuité de la mise en œuvre de circulaire 2015-139 du 10 août 2015 relative aux missions des conseillers principaux d'éducation, notre attention se portera notamment sur :

- La nécessité de développer la politique éducative d'établissement avec l'ensemble de la communauté éducative
- La recherche de cohérence dans la construction des parcours des élèves, parcours qui ont vocation à s'articuler dans le cadre du projet d'établissement (circulaires 2016-008 du 28 janvier 2016 relative au parcours éducatif de santé, 2016-092 relative au parcours citoyen de l'élève, 2016-114 du 10 août 2016 relative au CESC)
- L'engagement des élèves dans la vie de l'établissement : la mise en place des conseils de la vie collégienne, l'accompagnement des CVL avec l'appui du DAVL et le fonctionnement des MDL dans tous les lycées.

- L'objectif d'amélioration du climat scolaire, facteur de réussite des élèves, avec l'appui de l'équipe mobile de sécurité et des deux formateurs académiques climat scolaire.

S'agissant des réunions de bassin d'éducation CPE et professeurs documentalistes, une convocation sera adressée aux participants dès lors que les dates et lieux des rencontres seront stabilisés.

Cette année, j'accompagnerai une promotion de 4 personnels de direction stagiaires. Pour ces personnels recrutés en 2017, deux visites sont prévues : la première fin novembre/début décembre et la seconde en fin de deuxième trimestre.

S'agissant des trois stagiaires professeurs documentalistes et des quatre CPE stagiaires, une inspection systématique sera conduite, en mai, en vue de la titularisation. Pour tous, un accompagnement disciplinaire adapté a été défini avec les chargés de missions et d'inspections en complément du tutorat et des formations interdisciplinaires dont ils bénéficient. Pour les CPE et selon leur parcours, une partie de la formation se poursuit également à l'ESPE .

Pour les autres personnels, les visites se feront dans le cadre du PPCR ou à la demande des intéressés. Les chargés de missions et d'inspections, de même que les deux formateurs académiques seront à votre écoute pour vous accompagner sur l'ensemble des thématiques professionnelles.

Il convient enfin de rappeler le rôle particulier et essentiel qu'exerceront certains collègues de l'académie, que je remercie d'ores et déjà chaleureusement pour leur implication :

Coordonnateurs de bassin

Conseillers principaux d'éducation	
Gwladys ADONAI	Cayenne
Guillaume FABRI	Kourou
Laure DIMECH	Saint-Laurent du Maroni
Professeurs documentalistes	
Claire ALBERT	Saint-Laurent du Maroni
Aurélie PRILLIEUX et Typhaine THOMAS	Kourou
Aurélie HOULLEMARE	Cayenne

Chargés de missions et d'inspections

Marie-Pierre ABDOU EL ANIOU (CPE) - Formatrice à l'ESPE
 Perrine CHAMBAUD - Documentation et Interlocuteur Académique au Numérique –
 Professeur Documentaliste au lycée Gontran Damas
 Jean-Marie GUQUET (CPE) - Délégué Académique à la Vie Lycéenne et
 collégienne (DAVLC) et Interlocuteur Académique au Numérique.

Formateurs académiques climat scolaire

Stéphanie SIDO - Bassin de Cayenne
 Rita LARANCE - Bassin de Saint-Laurent du Maroni

Je vous souhaite à tous une excellente année scolaire.

Thierry VINCENT